

## LES INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

# Les feMMes et les Hommes chez Accor, en France

## Bilan social consolidé France

Il s'agit de la consolidation des bilans sociaux 2010 des filiales détenues à 50 % et plus par Accor et comptant au moins 300 collaborateurs, conformément à la loi. Le bilan social consolidé ainsi obtenu représente 77 % des collaborateurs de Accor en France.

Ce périmètre est utilisé pour la grande majorité des indicateurs qui figurent ci-dessous. L'effectif total du bilan social consolidé France au 31 décembre 2010, quelle que soit la nature du contrat de travail, est de 16 044 collaborateurs.

EFFECTIF	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Effectif total <sup>(1)</sup>	17 197	16 044
Pourcentage de femmes	54,7 %	56,4 %
Pourcentage d'hommes	45,3 %	43,6 %
Effectif mensuel moyen	18 300	16 911
Nombre de collaborateurs en CDI à temps plein	13 560	9 764
Nombre de collaborateurs en CDI à temps partiel	3 637	4 654
Nombre de collaborateurs en CDD	1 590	1 626
Nombre de collaborateurs de nationalité étrangère <sup>(2)</sup> Soit en % de l'effectif total	2 373 13,8 %	2 032 12,7 %

104

(1) Tout collaborateur présent au 31 décembre, quelle que soit la nature de son contrat de travail.

(2) Nombre de collaborateurs de nationalité étrangère travaillant en France.

RECRUTEMENT	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Nombre d'embauches par contrat à durée indéterminée	2 056	3 001
Pourcentage de femmes	46,7 %	49,6 %
Pourcentage d'hommes	53,3 %	50,4 %
Nombre d'embauches par contrat à durée déterminée	7 393	8 936
Nombre d'embauches de jeunes de moins de 25 ans	4 946	5 974

TAUX D'ABSENTÉISME <sup>(1)</sup> – RÉPARTITION PAR MOTIF	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Maladie	6,5 %	6,2 %
Accident de travail et de trajet	1,5 %	1,4 %
Maternité, paternité et adoption	0,3 %	0,3 %
Absences rémunérées (événements familiaux)	0,4 %	0,4 %
Absences non rémunérées (conгés sans solde, conгés parentaux)	3,6 %	3,2 %
<b>Total</b>	<b>12,2 %</b>	<b>11,5 %</b>

(1) Nombre de journées d'absence divisé par le nombre de jours théoriques travaillés.

RÉMUNÉRATION	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Intéressement collectif 2009 versé en 2010		
Nombre de bénéficiaires <sup>(1)</sup>	23 008	18 804
Montant moyen brut par bénéficiaire (en euros)	685	896
Participation 2009 versée en 2010		
Réserve spéciale de participation nette (en millions d'euros)	17	6
Nombre de bénéficiaires <sup>(1)</sup>	30 037	27 862
Montant moyen net par bénéficiaire (en euros)	571	209

(1) Comptant trois mois de présence dans l'exercice.

CONDITIONS D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Nombre de réunions de CHSCT <sup>(1)</sup>	687	567
Effectif formé à la sécurité dans les établissements	5 714	5 179

(1) CHSCT : comités d'hygiène et de sécurité des conditions de travail.

RELATIONS PROFESSIONNELLES	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Accords collectifs signés en 2010	30	28
Volume global des crédits d'heures de délégation utilisés	91 873	80 738
Nombre de réunions avec les représentants du personnel	1 984	1 683

ŒUVRES SOCIALES	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Commission de solidarité	Une commission de solidarité a été créée en 1994 pour fournir une aide administrative aux collaborateurs confrontés à de grandes difficultés financières ou familiales qu'ils ne peuvent résoudre seuls.	
Budget œuvres sociales des comités d'entreprise (en millions d'euros)	2	2

## LES INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

# Les feMMes et les Hommes chez Accor, dans le monde

Au 31 décembre 2010, Accor comptait 143 939 personnes, contre 144 421 au 31 décembre 2009. Un nouvel outil de reporting social a été développé au cours de l'année 2009 puis déployé sur le premier semestre 2010. Cette refonte a également permis de revoir l'ensemble des indicateurs RH et leur définition. Les indicateurs relatifs aux effectifs sont toujours comptabilisés et communiqués en effectif moyen. Le périmètre considéré reste le périmètre d'influence, qui prend désormais en compte :

- l'ensemble des collaborateurs à temps plein ou à temps partiel, quelle que soit la durée de leur présence sur les sites (hors extras, stagiaires et intérimaires) ;
- dans les filiales et entités sous contrat de gestion Accor, l'effectif est comptabilisé à hauteur de 100 % de l'effectif total ; sont exclues les entités dans lesquelles Accor détient une participation mais n'a pas de responsabilité de management des équipes. Les établissements en franchise ne sont pas pris en compte.

EFFECTIF DES ACTIVITÉS GÉRÉES AU 31 DÉCEMBRE 2010	France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Autres pays	Total 2010	Total 2009
<b>Hôtellerie</b>	<b>18 621</b>	<b>27 332</b>	<b>18 343</b>	<b>9 902</b>	<b>67 406</b>	<b>141 604</b>	<b>139 717</b>
Hôtellerie haut et milieu de gamme	12 021	20 974	3 492	7 368	60 508	108 282	104 363
Hôtellerie économique	6 600	6 358	-	2 534	6 898	22 390	20 310
Économique États-Unis	-	-	14 851	-	-	14 851	11 125
<b>Autres activités</b>	<b>2 335</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 335</b>	<b>4 704</b>
Restauration	1 200	-	-	-	-	1 200	1 544
Services à bord des trains	-	-	-	-	-	-	1 957
Autres	1 135	-	-	-	-	1 135	1 203
<b>Effectif total</b>	<b>20 956</b>	<b>27 332</b>	<b>18 343</b>	<b>9 902</b>	<b>67 406</b>	<b>143 939</b>	<b>144 421</b>

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE AU 31 DÉCEMBRE 2010		France	Europe (hors France)	Amérique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Autres pays	Total 2010	Total 2009
<b>Effectif total</b>		<b>20 956</b>	<b>27 332</b>	<b>18 343</b>	<b>9 902</b>	<b>67 406</b>	<b>143 939</b>	<b>144 421</b>
dont % de femmes		57 %	56 %	70 %	50 %	40 %	50 %	49 %
dont % d'hommes		43 %	44 %	30 %	50 %	60 %	50 %	51 %
dont % d'employés en contrat à durée indéterminée		86 %	80 %	100 %	94 %	67 %	78 %	85 %
dont % de femmes		56 %	56 %	70 %	51 %	40 %	51 %	49 %
dont % d'hommes		44 %	44 %	30 %	49 %	60 %	49 %	51 %
<b>Effectif par âge</b>								
Moins de 25 ans		17 %	20 %	19 %	22 %	21 %	20 %	20 %
De 25 à 34 ans		33 %	35 %	27 %	42 %	41 %	37 %	36 %
De 35 à 44 ans		26 %	22 %	23 %	24 %	24 %	24 %	24 %
De 45 à 54 ans		18 %	17 %	20 %	10 %	11 %	14 %	15 %
Plus de 55 ans		6 %	6 %	11 %	2 %	3 %	5 %	5 %
<b>Effectif par ancienneté</b>								
Moins de 6 mois		14 %	10 %	29 %	18 %	19 %	18 %	15 %
De 6 mois à 2 ans		13 %	21 %	26 %	29 %	29 %	25 %	28 %
De 2 à 5 ans		23 %	28 %	22 %	29 %	27 %	26 %	24 %
De 5 à 10 ans		24 %	18 %	13 %	16 %	11 %	15 %	33 %
Plus de 10 ans		26 %	23 %	10 %	8 %	14 %	16 %	-
	% d'encadrants <sup>(1)</sup>	24 %	17 %	7 %	11 %	20 %	18 %	16 %
Encadrement	% de femmes encadrantes	47 %	48 %	53 %	47 %	38 %	43 %	43 %
	% d'hommes encadrants	53 %	52 %	47 %	53 %	62 %	57 %	57 %
<b>Encadrants par âge</b>								
Moins de 25 ans		2 %	3 %	3 %	4 %	6 %	5 %	4 %
De 25 à 34 ans		33 %	35 %	25 %	46 %	41 %	38 %	34 %
De 35 à 44 ans		36 %	34 %	29 %	30 %	34 %	34 %	35 %
De 45 à 54 ans		23 %	20 %	29 %	16 %	15 %	18 %	20 %
Plus de 55 ans		6 %	8 %	14 %	4 %	4 %	5 %	7 %
	Ratio frais de formation/masse salariale	2,0 %	2,1 %	1,1 %	3,2 %	1,9 %	1,9 %	2,4 %
	Nombre de jours de formation	28 826	39 636	13 700	31 278	227 864	341 304	311 070
	Nombre de jours de formation suivis par les encadrants	12 734	12 104	7 995	5 586	58 692	97 111	-
	Nombre de jours de formation suivis par les non-encadrants	16 092	27 532	5 705	25 692	169 172	244 193	-
Formation	Nombre de salariés ayant suivi au moins une formation	10 327	18 094	4 630	10 207	66 925	110 183	131 075
	Nombre d'encadrants ayant suivi au moins une formation	3 498	4 025	1 447	1 265	14 368	24 603	22 962
	Nombre de non-encadrants ayant suivi au moins une formation	6 829	14 069	3 183	8 942	52 557	85 580	108 113
	Nombre moyen de jours de formation <sup>(2)</sup>	1,4	1,5	0,7	3,2	3,4	2,4	2,2
	Taux de fréquence des accidents du travail <sup>(3)</sup>	-	-	-	-	-	13,6	18,2
Accidents du travail	Nombre d'accidents du travail ayant entraîné le décès du collaborateur	0	0	0	0	2	2	3
	Nombre d'accidents de trajet ayant entraîné le décès du collaborateur	0	0	0	1	6	7	2

(1) Encadrant : collaborateur encadrant une équipe et/ou ayant un niveau d'expertise élevé.

(2) Nombre total de jours de formation rapporté à l'effectif total.

(3) Taux de fréquence : nombre d'accidents du travail avec arrêt (définis selon la législation locale)x1 000 000/nombre d'heures travaillées.